

Editorial

En ce début d'année, le gouvernement passe à la vitesse supérieure pour imposer des mesures de déréglementation du Code du travail par l'institution de la précarité pour les jeunes. Il poursuit sa politique de démantèlement du service public, en particulier celui de l'Education. Il poursuit également sa politique de restriction budgétaire en refusant toute augmentation de salaire aux fonctionnaires qui voient, une nouvelle fois, leur pouvoir d'achat amputé. Le doute, la désespérance et la colère gagnent ainsi les catégories sociales jusqu'alors mieux préservées de par leur statut de fonctionnaire. C'est parce que nous avons la sécurité de l'emploi, mais pour combien de temps encore ? que nous devons faire entendre notre refus de cette politique destructrice. Mobilisons nos collègues pour faire de ce 2 février une journée de débats et de protestation dans nos instituts.

Michèle Gabert

Sommaire :

- * Grève du 2 février
- * Pétition pour les postes aux concours

Tous en grève le jeudi 2 février - pour la défense du service public d'enseignement - pour la défense du pouvoir d'achat

Un appel de toutes des confédérations syndicales

Les organisations syndicales de la fonction publique (CGT, FO, FSU, CFDT, UNSA, Solidaires...) appellent à une journée nationale d'action avec grève et manifestation.

Le SNESUP, avec les autres syndicats, invite tous les personnels à se mobiliser dans les IUFM pour la défense du service public d'enseignement.

Par la restriction des postes aux concours, la mise en place déguisée de la bivalence, le remplacement dans les collèges et lycées..., le gouvernement cherche à démolir l'Ecole.

Dans les IUFM

En ce qui concerne l'intégration des IUFM dans l'Université, le blocage du dossier laisse présager un changement de cap qui se traduirait par l'abandon de l'intégration au profit de la mise en place d'écoles professionnelles placées sous l'autorité des IA. La formation éclaterait alors en deux pôles étanches : une formation théorique à l'Université ; la formation pratique sur le terrain avec les conseillers pédagogiques et IPEMF, encadrés par les corps d'inspection. Tous les stagiaires,

du premier comme du second degré, seraient utilisés comme moyens de remplacement. Nous avons à maintes reprises refusé ce modèle de formation. Les syndicats de la FSU concernés par le sujet, SNESUP, SNEP, SNES, SNUIPP, SNUEP, ont adressé une lettre au Ministre et demandé une entrevue. Celui-ci les renvoie vers J-L. Nembrini, son conseiller technique, que nous avons déjà rencontré à plusieurs reprises sans résultat. C'est dire la désinvolture avec laquelle le Ministre traite les représentants des personnels en refusant de les recevoir personnellement sur un sujet aussi important pour le devenir de la formation des enseignants.

La journée du 2 février

Dans tous les IUFM, avec les autres syndicats, des assemblées générales doivent être organisées.

Cette journée doit être une journée d'information, de débats et une journée de mobilisation de tous.

La participation aux manifestations prévues dans toutes les académies doit constituer un autre temps fort de la journée.

- Dans tous les centres des IUFM :**
- organisez des assemblées générales
 - participez aux manifestations
 - faites signer la pétition sur les postes (au verso)

